

MAY 9 1977



NATIONS UNIES UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE
GENERALEDistr.
GENERALE
A/32/83
6 mai 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Trente-deuxième session
Point 51 de la liste préliminaire*

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Lettre datée du 6 mai 1977, adressée au Secrétaire général par le
représentant permanent de la République socialiste soviétique
de Biélorussie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de déclarer que la République socialiste soviétique de Biélorussie est disposée à signer la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles, le 18 mai 1977 à Genève, par l'intermédiaire de son Ministre des affaires étrangères.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 51 de la liste préliminaire.

Le Représentant permanent
de la République socialiste
soviétique de Biélorussie,

(Signé) L. DOLGUCHITS

* A/32/50/Rev.1.